



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration

Le 6 février 2021 à 10H00 à Piriac

Compte-rendu

Présents :

Simon Chevallier
Pierrick Jaouen
Michel Huchet
Éléonore Kurtz

Déborah Leray
Gaëlle Malécot-Tamborini
Anne Queffélec

Pierre Chénot, Directeur

Ordre du jour

1/ Actualités et gestion courante

- Démarches de recherches de financement
- État de trésorerie
- Plan de charges prévisionnel printemps 2021

2/ Présentation du projet éducatif et social

- Présentation de la méthodologie
- Présentation de l'objet social, des valeurs, des intentions éducatives

3/ Présentation du projet stratégique et de développement

- Retour de la visite de Gavarnie + Pouvoir de signature du bail de location de Gavarnie
- Identification des champs d'activité, diversification des actions
- Multiplicité des entités, logique de marques
- Phasage pluriannuel + Ressources

4/ Échéances et Calendrier 2021

5/ Échange avec les salariés

- Actualité, plan de charges
- Projet éducatif & social
- Orientations stratégiques

1/ Actualités et gestion courante :

➤ L'ASPA a déjà reçu 30000 € d'aide parmi celles demandées (cf compte rendu de CA de décembre 2020). Il reste à recevoir 20000 € en février, puis encore 170000 €.

Une dernière réunion avec une représentante du Ministère de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports, Mme la Secrétaire d'État Sarah Elhairy (voir la page Facebook de l'asso) montre que l'Etat souhaite aider l'ASPA. Cette aide pourrait se faire par un soutien important dans la mise en œuvre de notre stratégie, car notre choix d'activités dans le tourisme social correspond totalement aux valeurs de ce ministère.

D'après le plan de trésorerie du 4 février 2021 (document joint), il faut prévoir 50000 € de travaux car il y a des fuites sur les canalisations de chauffage. Elles sont entièrement à refaire. Sans doute faudrait-il profiter de toutes nos aides pour faire tous les autres travaux prévus en même temps. Nous suggérons de faire un audit de l'état de tous les bâtiments afin de lister et prioriser les travaux.

➤ Concernant le Prêt Garanti par l'Etat (PGE), faut-il le rembourser afin d'apurer nos dettes au plus vite ? En effet, si on le garde la deuxième année, le taux d'intérêt passe à 2.5 %, mais en même temps, nous aurons peut-être besoin de ces fonds en cas de troisième confinement.

La décision devra être prise au plus tard le 5 avril et sera définitive. Le plan de trésorerie de juin fera état du début de remboursement des prêts.

➤ Concernant la vente d'une partie du bois à un promoteur immobilier, le premier n'a pas donné suite et une procédure est entamée, afin de récupérer l'indemnité de carence prévue au compromis, indemnité de 41 000 €. Michel a contacté un autre promoteur plus sérieux et un compromis a été signé.

➤ Concernant les activités : depuis début février, aucun séjour scolaire n'est autorisé jusqu'à nouvel ordre. Si un organisme renonce à son séjour à l'ASPA, nous sommes dans l'obligation de le rembourser.

Les bâtiments de l'ASPA sont actuellement occupés par des jeunes hommes migrants sous la responsabilité de l'association France Horizons, à la demande de la Préfecture. Cette action correspond tout à fait à nos valeurs sociales et apporte un chiffre d'affaires bienvenu en ces temps d'inactivité. L'accueil s'effectue en lien étroit avec les services de l'Etat et selon un protocole sanitaire établi.

S'il n'y a pas de confinement, les futures activités auront lieu à Mesquer et représenteraient un chiffre d'affaires de 70000 €. La restauration serait préparée à L'ASPA et livrée à Mesquer.

2/ Présentation du projet éducatif et social

Finalement nous avons décidé que ce point serait vu en détail et avec le temps nécessaire au CA de juin, en présence des salariés, puis voté en AG dans la foulée.

Le document explicatif va être envoyé aux salariés par mel, puis quelques membres du CA se retrouveront avec eux en mars afin qu'ils élaborent la partie pédagogique du projet.

Le document complété sera envoyé aux membres du CA en avril.

3/ Présentation du projet stratégique et de développement

- Le déplacement au centre de Séjours « Le Desman » de Gèdre-Gavarnie (65) a été positif, le bâtiment correspond totalement à nos attentes (60 places, belles chambres, espaces d'accueil).

L'accueil à la mairie et les négociations ont été fructueuses puisque nous avons obtenu un bail commercial annuel de 26000 € HT en plein fonctionnement, et le premier de 15000 € HT (en 2021) si nous pouvons ouvrir dès le 15 juin. Aucun dépôt de garantie n'est demandé. Le bail devrait être signé courant mai.

L'expert-comptable travaille déjà sur les clés de répartition des temps de travail entre La Rose des Vents, Mesquer et Gavarnie.

Nous allons recevoir un nouveau logiciel qui devrait faciliter les enregistrements.

La pension complète journalière serait moins chère qu'à Piriac (40 € HT pension simple séjour et 60 € HT avec options d'activités supplémentaires).

Il y a déjà des semaines vendues pour l'hiver prochain. Si la crise sanitaire se prolonge, on peut ouvrir ce centre en mode hôtellerie, moyennant un agrément.

- Vote pour accord sur le projet Gavarnie : nombre de votants : 7, nombre de membres du CA favorables : 7
- Vote pour mandater Gaëlle (la présidente) et Pierre (le directeur) pour signer le bail du centre « Le Desman » : nombre de votants : 7, nombre de réponses positives : 7.

Pierre va éditer une lettre d'information sur le projet Gavarnie et le reste des activités à destination des membres actifs.

- Pierre nous présente son plan stratégique pour la période 2021/2024 : (cf diaporama)

L'objectif : faire muter l'ASPA afin tout d'abord de survivre dans un contexte économique et sanitaire difficile, mais surtout nous positionner comme acteur majeur du tourisme social dans la région.

Nos activités actuelles sont : séjours scolaires et séjours de vacances, hôtellerie pour les groupes extérieurs (adultes). Notre savoir-faire est un atout car il attire (+40% de chiffre d'affaires en 2019). Mais nous devons changer notre modèle économique. En effet, nous consacrons beaucoup de ressources pour ces activités qui en nécessiteraient moins et sur lesquelles il y a beaucoup de concurrence, notamment d'organismes privés. Par exemple, VVF et certains hôtels proposent des classes de mer...

Nous devons : - Défendre et faire connaître notre projet associatif,

- Développer nos colos par un catalogue attirant un maximum de public au panel large. Attirer dans nos colos les enfants de classe moyenne via les comités d'entreprise. Pourquoi ne pas élargir nos colos aux 17/20 ans ?

Veiller également à ne pas dépendre des gros organismes qui nous achètent des séjours.

- Investir dans de nouveaux secteurs d'activités, à l'instar des autres associations qui le font et qui fonctionnent bien.
- Développer nos outils et compétences afin d'être influents. Pourquoi ne pas se lancer dans la formation et l'animation territoriale ?

Ce point du plan stratégique sera poursuivi lors du prochain CA.

4/ Échéances et Calendrier 2021

En mars, réunion avec les salariés et les membres du CA qui ont travaillé sur le projet pédagogique.

En avril (le 13) prochain CA en visio-conférence après que le document sur le projet associatif (projet pédagogique et plan stratégique) ait été complété par les salariés.

En juin (le 12), CA avec les salariés afin entre autre de valider le projet pédagogique, puis Assemblée Générale.

5/ Échange avec les salariés

Les salariés présents sont Angélique, Véronique, Pierre, Aurélien, Bruno, et Nicole.

Nous remercions les salariés pour leur travail dans l'accueil de ce public nouveau constitué des migrants.

Les salariés sont contents de revenir même s'ils évoquent les petits soucis quotidiens de logistique et la nécessité de s'adapter à ce public.

Normalement, les activités traditionnelles de l'ASPA reprennent début mars. Mi-février, les salariés vont se réunir avec Pierre afin qu'il leur présente les futurs enjeux de l'association et le planning. Les entretiens individuels sont également prévus pour le 1^e trimestre.

Fin du CA à 13H30.

Amicalement, la présidente du CA de l'ASPA, Gaëlle Malécot-Tamborini.